

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°7 - Avril 2003

Grosses fortunes dans l'Oise

Dans notre précédent numéro, nous indiquions que le nombre de personnes assujetties à l'impôt solidarité sur la fortune (ISF) s'était accru plus rapidement en Picardie qu'au plan national. Suite à différentes demandes, voici les chiffres détaillés. En 2001, 5646 picards payaient cet impôt, soit 83% de plus qu'en 1994. L'augmentation n'a été « que » de 58% pour l'ensemble du pays. 44% des contribuables picards habitent l'Oise, le reste se répartissant à égalité entre l'Aisne et la Somme. Mais c'est dans l'Oise que cet impôt a rapporté le plus : on y a collecté 57% des 46,7 millions d'euros perçus en Picardie pour l'ISF, contre 22% et 21% dans les deux autres départements. Cela indique que, dans ce département, le patrimoine moyen déclaré y est nettement plus élevé que dans le reste de la région.

Le chiffre du mois

14%. C'est la part des jeunes diplômés parmi les recrutements des cadres des entreprises de notre région en 2002, selon l'APEC (l'ANPE des cadres). Elle était de 20% en 2000. Avec une telle diminution, comment s'étonner que ces jeunes diplômés quittent la Picardie en cours d'études ou juste après ! Là encore, il ne s'agit pas d'un problème d'attractivité de la région comme les milieux patronaux voudraient nous le faire croire, mais d'un véritable refus d'embaucher des jeunes et de leur faire confiance ! Ainsi, non seulement les emplois de cadres sont insuffisants dans notre région, mais, en plus, ils sont offerts aux jeunes au compte-gouttes !

Santé

Les conditions de travail, cause importante de la surmortalité picarde

En Picardie, l'espérance de vie est aujourd'hui d'environ 74 ans pour un homme, soit 1,8 années de moins que la moyenne nationale. Pour une femme, elle est de 82 ans, soit 1,2 années de moins. Cette différence entre le niveau régional et national s'est légèrement accrue au cours des années 90.

On a coutume d'expliquer ce retard de la Picardie par des facteurs socioculturels : comportements individuels (alcool, tabagisme) ou habitudes alimentaires. En clair, le Picard meure plus jeune car il mange mal ou se « drogue » plus. En considérant ainsi la victime comme responsable de sa surmortalité, on se donne bonne conscience.

Cela évite surtout d'examiner les autres facteurs. Certes, la difficulté d'accès aux soins est parfois évoquée. Mais comme il renvoie à des problèmes qui dépasseraient le cadre régional (les faibles revenus des Picards) ou qui seraient liés à des contraintes financières fortes (manque de structures de soins de proximité), on ne s'y attarde pas trop. Pourtant, la Picardie se caractérise par la plus faible densité régionale de médecins et d'équipements dans de nombreux domaines.

Mais aborder l'inégalité devant la mort en raison des conditions d'exercice d'un métier reste tabou. Pourtant, pour les hommes, l'espérance de vie des ouvriers à 35 ans est inférieure de 6 ans à celle des cadres ou professions libérales : 38 ans contre 44,5 ans. Entre 30 et 75 ans, les décès d'ouvriers sont supérieurs de 18% à la moyenne, mais ceux des cadres y sont inférieurs de 40%. Le développement des maladies professionnelles, comme les effets prévisibles de l'amiante, risque encore d'accroître ces disparités.

Le fait que la mortalité soit influencée par la position sociale des individus explique aussi les fortes inégalités départementales au sein même de la Picardie : un homme de l'Aisne a, en moyenne, environ 1,6 années de moins à vivre qu'un homme de l'Oise. Ce résultat est à rapprocher de la structure professionnelle de ces départements, notamment de la part des ouvriers plus importante dans le premier que dans le second. Il remet aussi en cause la prédominance des facteurs socioculturels dans l'explication de la surmortalité picarde.

A cela s'ajoute la surmortalité des chômeurs, qui est vérifiée quelle que soit l'origine sociale du chômeur. De plus, certaines études récentes dans la région Nord ont montré que le chômage engendrait un stress qui avait pour conséquence d'augmenter les risques d'obésité. Cet exemple montre qu'en ne prenant en compte que le facteur socioculturel (l'obésité), on occulterait totalement l'origine socioprofessionnelle du problème.

Par conséquent, le bilan de « santé » des Picards, et, en particulier leur espérance de vie, ne pourra être vraiment meilleur qu'à partir du moment où leurs conditions de travail et la situation du chômage s'amélioreront.

Les 1500€ n'attirent pas les futurs enseignants

Il aura fallu plus de 6 mois pour connaître le bilan définitif de la première année de l'opération « 1000 bourses pour 1000 enseignants » mise en place par le Conseil régional de Picardie. Rappelons que l'objectif de cette mesure est d'accorder 1500 € par an pendant 3 ans à tout étudiant de l'Université de Picardie qui s'engagerait à devenir enseignant dans la région. Ce bilan confirme que les tendances que nous vous annoncions en avant-première il y a 5 mois (cf. *Economie Picardie* n°5). Loin du succès annoncé, il montre que les 400 bourses prévues pour cette première année ne sont pas atteintes. Il n'y a eu que 347 candidats. De même, la mesure devait favoriser les candidatures dans l'Oise et l'Aisne. Or, la moitié des bourses (175) a été attribuée à des étudiants de la Somme. Quand on sait enfin qu'à l'issue de ces 3 ans, rien ne garantit que les boursiers intégreront effectivement l'IUFM, il paraît urgent, d'ores et déjà, de revoir ce système.



Taux de salaire horaire dans la moyenne

En 2000, les salariés picards à temps complet des secteurs privés et semi-publics ont gagné en moyenne 9,4€ net de l'heure, soit 10% de moins que la moyenne nationale (10,4€). Toutefois, la forte rémunération en Ile-de-France (12,9€) tire cette moyenne vers le haut et, en fait, la Picardie se situe dans la norme des autres régions françaises.



Plus de logements

Entre février 2002 et 2003, la construction de maisons individuelles et immeubles collectifs s'est bien tenue en Picardie. Le nombre de logements autorisés s'est accru sur la période de 8,5% alors qu'il est resté stable au plan national. Celui du nombre de logements commencés a augmenté de 15,3%, alors qu'il reculait de 1,8% en moyenne.

Le conseil et l'aide publique ne sont pas des gages de réussite

La Picardie est une des régions où le taux de création d'entreprises est le plus faible (9,6 contre 11,1 en moyenne nationale). De plus, d'année en année, le nombre total de créations diminue (-17% depuis 1995). Mais leur taux de survie y est plus élevé qu'ailleurs. C'est ce que montre l'INSEE qui a étudié en 2001 les entreprises créées au 1^{er} semestre 1998. Au bout de 3 ans, 69% d'entre elles étaient toujours vivantes, contre 64,0% au plan national. Cela classe la Picardie au 11^{ème} rang des régions françaises.

Toutefois, ces résultats remettent aussi en cause nombre d'idées reçues. Ainsi, dans la région, l'une des principales garanties de réussite de la création, c'est d'abord de créer un projet autour d'une idée nouvelle et non d'avoir le goût d'entreprendre. Cela met à mal le discours patronal où l'important serait d'avoir une culture d'entreprise, notamment les jeunes, pour créer sa société.

De même, la prise de conseil pour la création n'est pas un gage de réussite en Picardie ! Le taux de survie 3 ans après des créations régionales ayant fait au préalable une étude financière est à peine supérieur à celui de celles qui n'en ont pas fait (72% contre 68%) et celles qui ont fait une étude de marché ont même un taux inférieur à celles qui n'en ont pas réalisé (68% contre 71%) ! De plus, le mythe de l'aide financière publique facteur de réussite en prend un coup : la différence entre termes de survie entre les entreprises picardes ayant perçu de telles aides et les autres est négligeable (71% contre 70%).

En conclusion, on peut dire qu'il vaut sans doute mieux en Picardie favoriser des créations d'entreprises en nombre relativement limité mais sur des créneaux porteurs et autour d'idées neuves. C'est l'inverse du discours actuel des « décideurs » qui incitent tout le monde à tenter sa chance, ce qui conduit à de nombreux déboires. De même, ces résultats révèlent l'échec des stratégies actuelles vis-à-vis des créateurs : les aides financières publiques et conseils à la création ne sont pas déterminants pour le succès de la création. En revanche, il serait sans doute plus judicieux d'instaurer un suivi dans les mois qui suivent la création. Enfin, l'étude n'aborde pas un thème crucial pour les créateurs : l'attitude des banques. Avoir un capital suffisant au départ et un relais financier en cas de besoin dans les premiers mois de la vie de l'entreprise est fondamental. Or, d'autres études montrent qu'en Picardie, la frilosité des banques pour aider ou soutenir un projet est un des principaux obstacles à sa réussite !

Aussi, il faut faire évoluer cette stratégie actuelle de création ce qui, il est vrai, bousculerait la « culture » des décideurs picards.

Retraites plus faibles en Picardie

Si la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein est souvent discutée, le montant de cette retraite est plus rarement évoqué. Or, ce sujet est au cœur des choix actuels du gouvernement et du MEDEF. Pourtant, leur objectif est de réduire de façon significative ce montant. Cela aura de rudes conséquences sur le niveau de vie des retraités, notamment des Picards. En effet, déjà en 2000, le montant moyen des retraites des personnes de 60 ans et plus nées en France y était de 1083 €, soit 5% de moins que la moyenne nationale (1136 €). Cette différence est encore plus nette pour les hommes, dont le montant moyen (1378 €) accuse un retard de 6,6% sur la moyenne bien que les Picards aient plus cotisé (172 trimestres) qu'au plan national (169 trimestres) ! L'écart n'est que de 5% en défaveur des Picardes qui, toutefois, cotisent un peu moins longtemps que la moyenne nationale (121 trimestres contre 123).